



Protocole COVID 19

ACCUEIL

- Affichage et signalétique mesures sanitaires COVID19
- Sens de circulation avec marquage au sol
- 3 personnes max en attente/1m d'écart entre chaque personne
- Mise à disposition de gel hydro alcoolique pour lavage de mains
- limitation des accès à l'espace détente et repas aux seuls salariés en nombre restreint et par roulement sur les temps de pause.
- Plaque pléxi pour le poste d'accueil
- Favoriser les paiements en CB ou en ligne/ paiement par chèque = utilisation du stylo personnel ou à défaut de gants jetables pour l'utilisation du matériel club. Idem pour le remplissage des formulaires d'inscription.
- Fermeture d'un WC/2 (respect distanciation d'un mètre), Savon désinfectant et essuie mains à disposition ('accès aux toilettes de l'accueil n'est pas prévu pour les pratiquants pendant leur activité sportive)

VOILERIE

- Sens unique de circulation avec marquage
 - entrée par petite porte
 - Sortie grande porte

=> **dérogation limitée** aux pratiquants **Planche à voile, au retour de navigation**, entrée grande porte autorisée APRES s'être assuré que personne n'est présent dans la voilerie.

- Accès limité à 4 personnes
- écart 1m a minima entre chaque personne

COULOIRS/VESTIAIRES

Accès rapide limité à deux personnes, écart 1m entre chaque personne , uniquement pour :

- déposer son sac (espace individuel (prévu et signalé)
 - se laver les mains (si allergie au gel hydroalcoolique accessible en extérieur)
 - prendre son gilet de sauvetage
- Espaces de change vestiaires et douches fermés , seuls 2 lavabos (distance de 1 m respectée) avec savon et essuie mains seront accessibles aux personnes allergiques au gel hydroalcoolique) dans le vestiaire homme-

- Espaces rangement affaires personnelles délimités dans les étagères à l'entrée des vestiaires. Limiter le volume des affaires entreposées et prévoir un contenant fermé (type sac à dos) pour les affaires personnelles (clés, papiers, téléphones, serviette...). Pour le change sec, privilégier l'entreposage dans les véhicules personnels.

PRATIQUE

CHAR A VOILE :

- **Maximum 10 personnes** (encadrement compris)
- 4 m2 par personne
- **Rendez -vous en tenue** de pratique dans la cour arrière
- Pas d'accès vestiaire, ni douches intérieures
- **Circulation** des stagiaires **par l'extérieur** des locaux
- Accès lavage de mains en extérieur et lavabo couloir
- **2 douches** sur trois à disposition **à l'extérieur pour rinçage matériel**
- Espaces de circulation et d'attente matérialisés
- **Port du masque protection des voix aériennes et des gants obligatoire => NON fourni par le club**
- Pas de prêt de vêtement de protection
- **Charlotte obligatoire fournie par le club**
- Bain désinfectant pour les casques à chaque fin de séance
- Désinfection des surfaces à chaque changement de pratiquant avec mise à disposition d'une poubelle sur le site de roulage

ACTIVITÉS NAUTIQUES :

- **Maximum 10 personnes** (encadrement compris)
- 4 m2 par personne
- **Rendez -vous en tenue** de pratique dans la cour arrière : vous munir au de vos équipements personnels.
- **Pas d'accès vestiaire ni douches intérieures => au retour on se change à l'extérieur pour se remettre en tenue sèche.**
- **Circulation** des stagiaires **par l'extérieur** des locaux
- Accès lavage de mains en extérieur et lavabo couloir
- **2 douches** sur trois à disposition **à l'extérieur** pour rinçage de la combinaison.
- Uniquement en pratique solitaire, 1 support/1 pratiquant
- Bain désinfectant pour les écouteurs et les gilets de sauvetage uniquement (pas les combinaisons)

- Si impossibilité d'utiliser des équipements personnels, **la combi est confiée au stagiaire qui en assure l'entretien et la désinfection chez lui** jusqu'à la fin de la période de navigation (fiche de suivi pour les prêts de combinaisons).